

Réf. 21/07/13 Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 13 juillet 2021 à 19h00

Date de la convocation : le 06 juillet 2021

Nombre de Membres

En exercice : 11

Présents : 8

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de *Monsieur Joël KELLER, Maire.*

Présents : Jean- Jacques FATOUS, Jean COSTA VIEIRA, Aurore CAMARA, Frédéric BRIET, Leslie VALCK, Christine VIEIRA DOS SANTOS,

Absents excusé(es) : Gérard LEVERT, Jennifer FOUBLIN, Nicolas GARCIA

Secrétaire de séance : France MATHIEU

La séance n°210713 est ouverte 19h00

Délibération n°210713-01 : Remplacement des stores de la salle polyvalente du « puits carré ».

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal des devis comparatifs pour les entreprises ayant répondu à la consultation pour la fourniture et l'installation des stores pour la salle polyvalente du « puits carré »

Fenêtres et vérandas	Eccofenêtres	Fabriplast
12 546.61 € HT	15 333.91 € HT	11 958.33 € HT
15 055.93 € TTC	18 400.69 € TTC	14 350.00 € TTC

Monsieur le Maire propose de valider la proposition technique et commerciale de l'entreprise Fabriplast de Roye, pour un montant HT de 11 958.33 € (onze mille neuf cent cinquante-huit euros et trente-trois centimes).

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition technique et commerciale de l'entreprise Fabriplast de Roye, pour un montant HT de 11 958.33 € (onze mille neuf cent cinquante-huit euros et trente-trois centimes).

Délibération n°210713-02 : Eclairage public Modernisation EP : Grande rue, Rue de Roiglise, Rue de l'église, Rue de l'avenir

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet d'éclairage public étudié par la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme relatif à la pose de 32 points lumineux dans les secteurs de la commune :

-
- Grande rue
- Rue de Roiglise
- Rue de l'église
- Rue de l'avenir

Il propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver ce projet d'un montant de 58 819.00 euros TTC.

Si le Conseil accepte, il sera établi entre la Fédération Départementale d'Energie de la Somme et la commune une convention pour la maîtrise d'ouvrage des travaux suivant le plan de financement, soit :

- Montant pris en charge par la Fédération (20% du coût hors taxes des travaux, dans la limite des dépenses, la TVA, le fonds de concours complémentaires pour le remplacement de luminaires équipés de lampes frappées d'interdiction de mise sur le marché, la maîtrise d'œuvre et 50 % du coût HT des travaux de rénovation d'armoire de commandes)	24 708.00 €
-	
- Aide du Département de la Somme	18 526.00 €
-	
- Contribution de la Commune	<u>15 585.00 €</u>
-	
TOTAL TTC	58 819.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'adopter le projet présenté par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme,
- De solliciter l'accompagnement financier du département,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage,
- D'accepter la contribution financière de la commune estimée à 15 585.00 €

Délibération n°210713-03 : Adhésion de la ville de Salouël à la FDE.

Monsieur le Maire précise que la ville de salouël a demandé son adhésion à la Fédération Départementale d'Energie de la Somme.

Par délibération du 28 mai 2021, le Comité de la Fédération a approuvé l'adhésion de la ville de Salouël à la Fédération Départementale d'Energie de la Somme, qui sera rattachée au secteur Amiens-Métropole.

Il appartient aux communes adhérentes de se prononcer sur cette adhésion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se déclare favorable à l'adhésion à la FDE 80 de la ville de Salouël.

Délibération n°210713-04 : Cadeau offert à un agent nominatif.

Monsieur le Maire expose l'attribution d'un cadeau de naissance pour Mme MAZURIER Mégane, pour une valeur de 150.00 TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE :

D'établir un bon d'achat chez Intermarché à ROYE, pour la contribution du cadeau de cette même valeur.

Questions diverses

1° Ralentisseur rue de l'Eglise

Mme CAMARA pense qu'il serait utile de faire un rappel à la vitesse rue de l'église ou éventuellement mettre un ralentisseur dans cette rue.

2° Entretien des trottoirs

Les conseillers pensent qu'il serait utile de faire un rappel sur l'entretien des trottoirs devant chaque devanture par les administrés.

La séance n°210713 est close

Fin de séance à 21h00